

Les Déclarations Environnementales Produits

> LES DIFFÉRENTS TYPES D’AFFICHAGES ENVIRONNEMENTAUX

La communication environnementale s’exprime au travers de différents types d’affichages environnementaux (voir tableau ci-dessous), dont font partie les Déclarations Environnementales Produits.

Appellations	Référentiels	Caractéristiques	Exemple
Affichage environnemental type I Ecolabels Ecolabels officiels	ISO14024	Démonstration volontaire de la conformité à un référentiel officiel.	
Affichage environnemental type II Auto déclaration Ecolabel monocritère / label privé	ISO 14021	Etiquetage volontaire, reposant sur la seule responsabilité de l’entreprise, individuel ou collectif.	
Affichage environnemental type III Déclaration Environnementale Produit (DEP ou EPD)	ISO14025, ISO14040,	Démarche volontaire, information détaillée basée sur une Analyse de Cycle de Vie (ACV).	
Etiquetage énergétique	Directive 2010/30/CE	Affichage obligatoire pour certains produits.	
Affichage environnemental des produits de grande consommation	BP X30-323	Expérimental en 2011-2012, pourra être généralisé. Information multicritère	

> APPLICATIONS DES DÉCLARATIONS ENVIRONNEMENTALES PRODUITS (DEP)

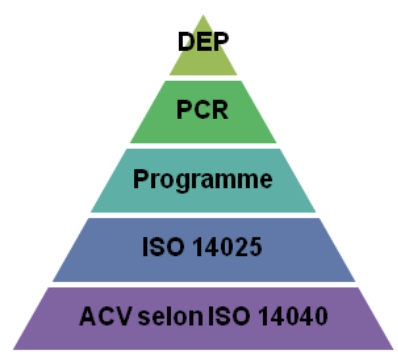
Elle fournit des informations quantitatives sur l’ensemble du cycle de vie (basées sur l’ACV) et, si besoin, des informations complémentaires. Ce caractère détaillé et technique en fait un outil plus approprié à la communication entre professionnels. Elle a déjà pris une grande importance dans certains secteurs comme le bâtiment ou l’automobile.

Elles aident les acheteurs à procéder à des comparaisons fondées entre produits avec pour objectif final l’amélioration des performances en matière d’environnement. Cette comparaison entre produits n’est possible que si les DEP respectent les mêmes règles et en prenant en compte les différentes fonctionnalités des produits.

La norme prévoit qu’une DEP d’un produit final peut être développée par combinaison de modules d’information concernant des sous-produits, ces modules pouvant être eux-mêmes des DEP. A partir des DEP des composants, on peut ainsi analyser l’impact environnemental d’un système complexe.

> RÉFÉRENTIELS DES DÉCLARATIONS ENVIRONNEMENTALES PRODUITS

La réalisation des DEP est encadrée par divers normes et référentiels.



- L’ACV, analyse du cycle de vie, est nécessairement réalisée en amont. Cette méthode est applicable à des produits, des objectifs et des publics très variés. La norme ISO14040 laisse donc de grandes libertés au praticien.
- La norme ISO14025 encadre les déclarations qui répondent toutes au même objectif. Cette norme précise donc des règles communes et impose ce cadre organisationnel.
- Les programmes organisent le développement et l’exploitation des déclarations. Les instructions générales du programme imposent des procédures de rédaction, de vérification et de gestion de ces documents. Le gestionnaire du programme doit aussi organiser l’implication des parties intéressées et s’assurer de la compétence des vérificateurs.
- Les « Product Category Rules », ou PCR, spécifient des paramètres prédéterminés pour l’ACV d’une catégorie de produits et déterminent le format des DEP. Un PCR peut être écrit sous forme de norme.
- La déclaration environnementale, ou DEP, liste les impacts environnementaux selon plusieurs critères pour un produit particulier. Certains programmes autorisent des DEP pour des familles de produit.



> HIÉRARCHISATION DES INFORMATIONS

Questions ouvertes dans le cadre d'une ACV	Illustration	Réponses apportées par l'ISO14025, les programmes et les PCR
<ul style="list-style-type: none"> Quelle unité fonctionnelle (UF) ? <i>Grandeur physique permettant de quantifier la fonction principale du produit, parfois liée à la durée de vie.</i> 	Pour un transport en voiture, deux UF possibles : le km ou le km.passager.	L'unité fonctionnelle est définie dans le PCR. Ainsi les informations concernant deux produits remplissant la même fonction seront directement comparables. Une durée de vie standard est souvent imposée dans le PCR.
<ul style="list-style-type: none"> Quelles sont les limites du système ? 	Pompe avec ou sans moteur électrique ?	Le PCR définit une catégorie de produit, qui doit être homogène.
<ul style="list-style-type: none"> Quelles étapes du cycle de vie prendre en compte ? 	Pour un robinet sanitaire, faut-il prendre en compte une phase d'utilisation avec par exemple la consommation d'eau chaude ?	Le découpage du cycle de vie en étapes est défini par le PCR ou par le programme. Le PCR définit aussi un scénario d'utilisation permettant notamment le calcul de la consommation d'énergie.
<ul style="list-style-type: none"> Quelles sources d'information utiliser ? <i>L'inventaire des flux de matière et énergie est fastidieux et nécessite l'utilisation de bases de données reconnues.</i> 	Pour l'énergie consommée en phase de vie : électricité européenne moyenne ou électricité française en grande partie nucléaire ?	Le PCR ou le programme définit une liste de bases de données à utiliser en priorité. Il définit aussi un niveau de finesse minimal à atteindre dans la collecte de données.
<ul style="list-style-type: none"> Quels indicateurs d'impacts environnementaux ? <i>L'indicateur de réchauffement climatique est toujours un équivalent CO2 mais les autres impacts sont évalués de manières diverses.</i> 	Pour la déplétion de matières premières : utiliser l'« équivalent antimoine » ou un indicateur en « année ⁻¹ » ? Pour la toxicité : le m3 d'eau polluée ou un indicateur en années de vie perdues ?	La définition des indicateurs se fait au niveau du programme ou du PCR. Le choix d'indicateurs différents d'un programme à l'autre rend difficile l'utilisation commune d'EPD de source différentes.
<ul style="list-style-type: none"> Comment valider les résultats ? Quel compromis entre transparence et confidentialité ? 	Qui pourra consulter et vérifier l'inventaire détaillé des matériaux utilisés pour la fabrication du produit ?	Le programme définit une procédure de vérification indépendante, obligatoire, et organise la diffusion des rapports.

> EXEMPLES DE PROGRAMMES

Programme	Gestionnaire de programme	Champ d'application
Fiches de Données Environnementales et Sanitaires : FDE&S ¹	AFNOR	Produits de construction (PCR unique : norme NF P 01-010) France
EPD System	IEC, fondé par le Swedish Environmental Council	Tous produits (190 PCR en 2011) International
PEP Ecopasseport	Association loi 1901 PEP diffusés sur INIES	Equipements électriques, électroniques et de génie climatique (PCR unique avec des variantes) International
The green standard	ONG américaine	Tous produits (PCR éventuellement repris d'autres programmes) Amérique du Nord
Plastic Europe	Association professionnelle	Matériaux plastiques (PCR unique) Europe

Différents programmes ont été développés par secteurs et par pays. Ces programmes ne sont généralement pas compatibles entre eux. Des démarches de standardisation sont en cours comme le projet de norme prEN 15804 pour unifier les DEP des produits de construction en Europe.

¹ La base INIES contient des FDES, fiches de déclaration environnementale et sanitaire, c'est-à-dire les DEP des matériaux du bâtiment en France. Les FDES de cette base peuvent être issues du programme géré par l'AFNOR, elles sont alors dites « vérifiées ». Elles peuvent aussi être fournies directement par les fabricants, sans vérification indépendante, et ne sont donc pas conformes à la norme ISO14025.